

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016**

**DELIBERATION N°CC/2016.00081**

**SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET AU DEPLOIEMENT DE L'USINE DU FUTUR ISTP / IRUP - PROJETS « L'ALTERNATEUR » ET « PERFORMANCE LAB »**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 88

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 104

Délibération affichée le : 18 mars 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, Mme Héléne BRUYERE, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Héléne LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,

**Le 18 mars 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,  
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,  
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,  
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON, M. Olivier BROUILLOUX,  
Mme Catherine CHAPRON, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE,  
M. Marc FAURE, M. Michel GANDILHON, Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,  
Mme Babette LUYA, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Brigitte MASSON,  
Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, Mme Monique ROVERA,  
Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Catherine ZADRA

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016**

### **SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET AU DEPLOIEMENT DE L'USINE DU FUTUR ISTP / IRUP - PROJETS « L'ALTERNATEUR » ET « PERFORMANCE LAB »**

Saint-Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité et de l'innovation au sein de son territoire. Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle, et un appui aux initiatives de transfert de technologies, notamment dans l'optique de faire muter les entreprises industrielles de l'agglomération vers un modèle d'usine du futur.

#### **I-L'ISTP IRUP**

Créé en 1990, l'Institut Supérieur des Techniques Productives (ISTP) propose de former par apprentissage mais également par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de la formation continue des ingénieurs diplômés par l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne. L'institut propose également, en formation continue/VAE des diplômes d'ingénieur spécialisé en « Génie Industriel », « Transition Energétique » et « Génie des installations nucléaires », de même qu'un label B.A.D.G.E de management en entreprise.

Créé en 1995, l'Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP) est spécialisé dans la formation professionnalisante et diplômante par alternance. Il propose également des formations courtes, continues et la possibilité de VAE au public salarié. L'Institut délivre des diplômes de type BTS, licence ou master ainsi que des titres inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) dans 8 grands domaines :

- Industrie,
- Nucléaire,
- e-bâtiment,
- informatique,
- commerce,
- comptabilité finance,
- management dans l'Economie Sociale et Solidaire.

L'ISTP partage avec l'IRUP les locaux inaugurés en 2014 du campus industriel sur l'ex-site de PCI-SCEMM en entrée sud de Saint-Etienne. Dans ce nouveau cadre, les deux instituts ambitionnent d'atteindre les 1 500 élèves.

## **II- LE PROJET « L'ALTERNATEUR »**

### **A- DESCRIPTIF**

A mi-chemin entre éducation populaire et centre de vulgarisation culturelle, L'Alternateur se veut un espace de curiosité industrielle, ancré sur le territoire, un espace pour rapprocher les Stéphanois de leur patrimoine industriel. L'Alternateur, par son implantation au sein du campus industriel de l'ISTP-IRUP, est aussi un lieu vitrine de ce site ouvert sur la cité.

L'idée est de proposer au public une entrée par l'objet dans un espace scénographié. L'objet sera de préférence un objet du quotidien dans lequel tout un chacun se retrouve. Le lien avec l'industrie, présente ou passée, du territoire sera mis en avant. Sur la base de cet objet, des animations culturelles et des manifestations seront proposées au public, selon un programme adapté (Semaine de l'industrie, de l'orientation...).

Les objectifs visés à travers L'Alternateur sont les suivants :

- favoriser l'orientation des jeunes en faisant du lien avec ce qui se pratique en matière d'orientation active dans l'Education Nationale. Collégiens et lycéens doivent disposer d'une information générale sur les filières métiers de l'industrie et pouvoir éventuellement se projeter dans un avenir professionnel dans l'industrie,
- soutenir la diffusion d'outils et dispositifs pédagogiques innovants. L'Alternateur sera aussi un lieu de rencontre et d'échanges entre équipes pédagogiques de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, en vue de créer des synergies autour des logiques de professionnalisation et de la pédagogie de l'alternance,
- compléter l'offre de la Rotonde sur le volet « culture industrielle ». La Rotonde, Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, est un laboratoire d'idées et d'innovations qui, par ses actions, aide à augmenter et à valoriser la capacité de questionnement dans le champ de la culture scientifique dans une perspective de partage des savoirs, de désenclavement, d'ouverture et d'adaptation, de progrès collectif de la connaissance,
- favoriser l'accès aux filières de formation scientifiques et techniques. L'objectif est de modifier l'angle d'approche souvent employé (information transmise par les enseignants, les parents d'élèves, les professionnels, via des démonstrations de machines, des visites d'entreprises) en partant de l'objet, notamment du quotidien et en le décortiquant pour mettre en évidence la « main » du technicien, de l'ingénieur...

En termes de partenariats, L'Alternateur s'appuiera sur un noyau dur composé de la Rotonde, qui apportera son expérience de la médiation culturelle auprès de jeunes publics, ses capacités de programmation dans et hors les murs, et de l'Université Jean Monnet via son Campus Patrimoine Le Corbusier qui peut mettre à disposition des objets, des étudiants et des moyens pour scénographier. Au-delà de ces partenaires, L'Alternateur associera à son projet l'Education Nationale et notamment les collèges du territoire, des entreprises industrielles et l'Institut Confluences, « think tank » régional pour l'industrie.

## **B- BUDGET PREVISIONNEL TRIANNUEL 2015/2016/2017**

<b>Dépenses</b>	<b>En €</b>	<b>Recettes</b>	<b>En €</b>
Equipement TIC	28 000	Région Rhône-Alpes Auvergne	43 000
Mobilier	19 000	Saint-Etienne Métropole	38 000
Prestations	55 000	Conseil Départemental de la Loire	38 000
Salaires	60 000	IRUP	60 000
Consommables	14 000	Autres	43 000
Promotion	18 000		
Communication	28 000		
<b>TOTAL</b>	<b>222 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>222 000</b>

En complément de l'ensemble des partenaires sollicités et afin de mener à bien son projet, l'Institut Supérieur des Techniques Productiques (ISTP) / Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP) sollicite Saint-Etienne Métropole pour l'attribution d'une subvention de 38 000 € à titre de contribution à la création de L'Alternateur. **Il est proposé que cette subvention soit versée selon l'échéancier suivant : 28 000 € pour l'année 2016 et 10 000 € pour l'année 2017 sur présentation d'un bilan définitif et des justificatifs adéquats.**

### **III- LE PROJET « PERFORMANCE LAB »**

#### **A- DESCRIPTIF**

Alors que le modèle d'usine du futur s'impose de manière croissante comme une voie de ré-industrialisation de la France, l'ISTP IRUP souhaite proposer, au sein de son campus industriel, à travers « Performance Lab », des moyens et des ressources aux entreprises pour leur permettre de se familiariser avec les transformations nécessaires à un avenir durable, afin qu'elles puissent conduire le changement dans leur organisation.

« Performance Lab » doit permettre, grâce à un atelier-modèle « MyKey 3D », aux entreprises et à leurs salariés de travailler sur les axes suivants :

- des technologies de production pour les produits du futur à plus forte valeur ajoutée,
- une coopération R&D/conception-production plus étroite pour ancrer localement les activités de production et favoriser ainsi l'économie locale,
- des processus et procédés numérisés pour développer des systèmes informatiques capables de simuler de la production,
- le management du travail en définissant de nouvelles pratiques, en recentrant l'encadrement sur ses activités de régulation, en réintroduisant la dimension humaine dans l'organisation...,
- l'éco-production soit une production avec un impact minimal sur l'environnement et des réductions de coûts qui procurent des avantages concurrentiels et une image socialement responsable,
- une production intelligente grâce aux robots, à l'automatisation et à des interfaces hommes-machines repensées.

En termes de partenariats et de synergies, l'ISTP-IRUP s'appuiera, pour alimenter les réflexions stratégiques, en matière d'innovation, de mutations industrielles et de performance des organisations, de conduite de changement, sur l'Institut Henri Fayol de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne mais également sur les compétences du pôle de compétitivité Viaméca et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) sans oublier les synergies développées avec l'entreprise PCI SCEMM implantée sur le campus industriel. L'installation de « Performance Lab » sur le campus industriel lui donne accès à des équipements adaptés et notamment à l'atelier MES (Manufacturing Execution System) qui fait fonctionner une ligne de production.

L'offre du « Performance Lab » auprès des entreprises comportera 3 volets :

- accompagnement des entreprises sur des problématiques en lien avec la performance économique et sociale de leurs organisations,
- soutien à la recherche,
- formation initiale et continue sur la base de 5 piliers interdépendants : l'entreprise, le produit, le process, la conduite de la transformation et l'excellence opérationnelle.

### **B- BUDGET PREVISIONNEL TRIANNUEL 2015 2016 2017**

<b>Dépenses</b>	<b>En €</b>	<b>Recettes</b>	<b>En €</b>
Logiciels/progiciels	15 000	ISTP	94 000
Imprimante 3D	10 000	Saint-Etienne Métropole	157 225
Mini-fraiseuse	15 000	Conseil Départemental de la Loire	157 225
Aménagement postes de travail	55 000		
Four continu	8 000	Autres dont contributions entreprises	104 000
Outillage	5 000		
Prestations	63 450		
Promotion	18 000		
Communication	27 500		
Salaires	282 000		
Consommables	13 500		
<b>TOTAL</b>	<b>512 450</b>	<b>TOTAL</b>	<b>512 450</b>

En complément de l'ensemble des partenaires sollicités et afin de mener à bien son projet, l'Institut Supérieur des Techniques Productiques (ISTP) / Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP) sollicite Saint-Etienne Métropole pour l'attribution d'une subvention de 157 225 € à titre de contribution à la création du Performance Lab. **Il est proposé que cette subvention repose partiellement sur une aide à l'investissement en 2016 de 120 000 € hors fonds de soutien à l'innovation D2IN (Dispositif Intégré pour l'Innovation et le Numérique), constituant un soutien à l'amorçage du « Performance Lab », notamment en matière d'investissement et d'équipements au sein du campus industriel.**


Dans un second temps, la soumission d'une demande de soutien auprès du D2IN dans le cadre d'une action collective mobilisant des industriels pourra accompagner la montée en puissance du « Performance Lab », notamment en matière d'offre auprès des entreprises.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention de 38 000 € à l'ISTP-IRUP, au titre du projet « L'Alternateur » ;**
- **autorise le versement d'une subvention de 120 000 € à l'ISTP-IRUP, au titre du projet « Performance Lab » ;**
- **approuve les projets de conventions entre Saint-Etienne Métropole et l'ISTP-IRUP, portant sur les projets « L'Alternateur » et « Performance Lab » permettant le versement des subventions correspondantes ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions au titre des projets « L'Alternateur » et « Performance Lab » permettant le versement des subventions correspondantes, et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU